



En partenariat avec la C.A.F et le Département du NORD



Projet d'établissement Espace Petite Enfance



Préambule

Le projet d'établissement a été élaboré conjointement par l'équipe de professionnelles du multi-accueil Nadine Richard et la municipalité représentée par M. Julien Gokel, Maire de Cappelle-la-Grande.

Il respecte les orientations politiques Petite Enfance de la municipalité et de la CAF du Nord qui a pour ambition :

- D'améliorer la vie quotidienne des familles par une offre adaptée de service et d'équipement.
- Mieux accompagner les familles, en particulier lorsqu'elles sont confrontées à des difficultés à des moments spécifiques de leur vie.

Pour cela, l'offre de service petite enfance accorde une attention particulière aux familles à revenus modestes, notamment au travers d'une politique tarifaire adaptée.

Sommaire

A- CAPPELLE-LA-GRANDE : ETAT DES LIEUX, UN TERRITOIRE EN PLEIN DEVELOPPEMENT.

- 1- Les données démographiques, économiques et sociales
- 2- Les équipements et services
- 3- La vie économique et locale
- 4- L'urbanisme et l'habitat
- 5- L'observation des conditions locales d'accueil du jeune enfant

B- LE PROJET SOCIAL

- 1- Les valeurs sociales
- 2- L'axe central du projet : l'accueil
- 3- La place des parents : de l'accueil au partenariat
- 4- Les conditions matérielles et humaines

C- L'ESPACE PETITE ENFANCE

- 1- Présentation générale
- 2- Le Relais Petite Enfance « Les P'tits Caps »
- 3- Le Lieu Accueil Enfants Parents « La petite escale »
- 4- Le Multi-Accueil Nadine Richard

D- LE PROJET EDUCATIF

- 1- Les valeurs éducatives et pédagogiques
- 2- Les partenaires du secteur petite enfance
- 3- Les outils d'évaluation

A- CAPPELLE-LA-GRANDE : ETAT DES LIEUX, UN TERRITOIRE EN PLEIN DEVELOPPEMENT.

1- Les données démographiques, économiques et sociales

La commune de Cappelle-la-Grande fait partie de la Communauté Urbaine de Dunkerque Grand Littoral qui rassemble 17 communes et administre 200 376 habitants.

Sa superficie est de 5,46 Km².

Située à proximité des grands axes routiers : autoroutes A16 et A25, les communes limitrophes sont : Dunkerque, Coudekerque-Branche, Tétéghem, Armbouts-Cappel.

➤ La population

Sources I.N.S.E.E

Année	2011	2014	2018
Population totale	8096	7874	7909

La population cappelloise a légèrement diminué entre 2011 et 2018 : - 2,3 %

➤ Population par grandes tranches d'âge

POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

	2012	%	2017	%
Ensemble	8 022	100,0	7 899	100,0
0 à 14 ans	1 604	20,0	1 554	19,7
15 à 29 ans	1 601	20,0	1 458	18,5
30 à 44 ans	1 496	18,6	1 472	18,6
45 à 59 ans	1 611	20,1	1 611	20,4
60 à 75 ans	1 188	14,8	1 209	15,3
75 ans et +	523	6,5	595	7,5

L'évolution de la Population par grandes tranches d'âge entre 2012 et 2017 révèle un vieillissement de la population.

- Légère augmentation de la population âgés entre 60 ans et 75 ans et plus (+ 1,5 points).
- Légère diminution de la population âgée entre 15 à 29 ans (-1,5 points).

➤ Population de 15 ans ou plus par sexe, âge et catégorie socioprofessionnelle en 2017

POP T6 - Population de 15 ans ou plus par sexe, âge et catégorie socioprofessionnelle en 2017

	Hommes	Femmes	Part en % de la population âgée de		
			15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 ans ou +
Ensemble	2 925	3 304	100,0	100,0	100,0
Agriculteurs exploitants	0	0	0	0,2	0,0
Artisans, commerçants, chefs entreprise	25	30	0	2,0	1,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	135	90	0	5,4	1,6
Professions intermédiaires	429	429	10,6	20,2	3,2
Employés	225	953	20,7	27,1	6,3
Ouvriers	1 053	215	24	34,1	5,7
Retraités	730	888	0,0	0,5	71,0
Autres personnes sans activité professionnelle	328	699	44,7	10,6	10,9

Constats

En 2017, sur l'ensemble de la population (hommes-femmes) âgée entre 15 ans à 55 ans ou plus :

- 0,88 % sont agriculteurs ou artisans ;
- 3,61 % sont cadres ;
- 20,36 % sont ouvriers ;
- 32,68 % sont des employés ou ont une profession intermédiaire ;
- 25,98 % sont retraités ;
- 16,49 % sans activité professionnelle.

En conclusion, la population cappelloise qui travaille, est essentiellement représenté par des ouvriers puis par les professions intermédiaires et enfin les employés.

Cappelle-la-Grande est une ville d'origine ouvrière et encore le plus souvent considérée comme telle.

Si la composante ouvrière est encore très présente, la sociologie de Cappelle-la-Grande est en cours d'évolution depuis une vingtaine d'années et la proportion de cadres intermédiaires et d'employés est en progression constante.

Conséquence de la tertiarisation générale de la société française mais aussi conséquence de la création de nombreux lotissements de maisons individuelles qui attirent de plus en plus des ménages d'autres villes de l'agglomération.

➤ Les ménages selon leur composition

FAM T1 - Ménages selon leur composition

	Nombre de ménages			
	2007	%	2017	%
Ensemble	3 096	100,0	3 289	100,0
Ménages d'une personne	697	22,5	953	29
hommes seuls	276	8,9	369	11,2
femmes seules	421	13,6	584	17,8
Autres ménages sans famille	74	2,1	35	1,1
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	2 335	75,4	2 301	70
un couple sans enfant	921	29,8	853	25,9
un couple avec enfant(s)	1 110	25,8	1 063	32,3
une famille monoparentale	304	9,8	384	11,7

En 2017, on observe :

- 25,9 % de couples sans enfant ;
- 32,3 % de couples avec enfant(s) ;
- 11,7 % de familles monoparentales.

Source INSEE

- Population de 15 à 64 ans par type d'activité

EMP T1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité

	2012	2017
Ensemble	5 171	4 974
Actifs en %	70,8	73,0
actifs ayant un emploi en %	58,0	60,8
chômeurs en %	12,8	12,1
Inactifs en %	29,2	27,0
élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	10,0	9,0
retraités ou préretraités en %	8,4	7,2
autres inactifs en %	10,7	10,8

Entre 2012 et 2017, on observe une augmentation de la proportion des actifs par rapport à l'ensemble (actifs et inactifs).

- Salariés de 15 à 64 ans par sexe, âge et temps partiel en 2017

ACT T3 - Salariés de 15 à 64 ans par sexe, âge et temps partiel en 2017

	Hommes	dont % temps partiel	Femmes	dont % temps partiel
Ensemble	1569	6,6	1335	38,5
15 à 24 ans	169	26	143	41,2
25 à 54 ans	1221	4,1	1008	36,3
55 à 64 ans	179	5	185	48,6

En 2017, le travail à temps partiel touche essentiellement les femmes actives et plus précisément celles âgées entre 25 et 54 ans.

Les foyers fiscaux-source : Direction Générale des Impôts

Année	2013	2014	2019	2020
Pourcentage des foyers fiscaux non imposés	59 %	59,1 %	43,2 %	57,7 %

2- Les équipements et services

✓ Les équipements sanitaires et sociaux :

La P.M.I dispose de locaux au sein du Palais des Arts et des Loisirs, afin d'assurer les consultations des nourrissons.

L'Espace Solidarité (CCAS, Association « Entreprendre ensemble ») est situé sur la place centrale de la commune.

✓ Les établissements scolaires :

La ville dispose de quatre écoles élémentaires et d'un collège public.

✓ Les équipements culturels, sportifs et de loisirs :

L'Espace Jeunesse (ALSH, Péricentre)

La bibliothèque municipale

L'école des beaux-arts

L'école de musique

Le parc immobilier communal est très important. La ville dispose du Palais des Arts et des loisirs réunissant une école municipale des Beaux-Arts, une école de musique, une bibliothèque municipale et de nombreuses associations, de deux complexes sportifs (A.Denvers, R.Gouvart), d'un stade de football Léo Lagrange) .

3- La vie économique et locale

Depuis quelques années, de nombreuses entreprises viennent s'installer à Cappelle-la-Grande. L'implantation d'entreprises est toujours très bénéfique pour une ville et sa population, permettant ainsi de rendre encore plus attractif le territoire.

4- L'urbanisme et l'habitat

Cappelle-la-Grande a de nombreux projets de construction de nouveaux lotissements, avec différents constructeurs, bailleurs, qui vont être réalisés dans les prochaines années, permettant ainsi à de nouvelles familles, de venir s'y installer.

En septembre 2022, les projets en cours sont :

➤ **FLANDRE OPALE HABITAT-ZAC du centre**

Construction de 18 maisons en location-accession de T4 avec carport ;
Début des travaux prévu en 2023.

Zac du centre : 55 lots libres

Les parcelles feront entre 322 m² et 557 m²
La commercialisation des 17 parcelles est terminée.
Quelques maisons sont en cours de construction.

Cité des cheminots : 15 maisons

15 maisons T4 avec garage (Livraison prévue le 2nd trimestre 2023)

➤ **SIA : site du MELKHOF**

Construction de 352 logements en 3 phases : 2023/2026/2029
Dont :
52 lots libres
176 logements collectifs ou intermédiaires (location sociale)
45 maisons en accession sociale
79 maisons en accession privé

➤ **FRANCELOT / espaces verts devant l'école Jean Jaurès**

Construction de 20 logements individuels groupés et intermédiaires en accession privé
(Démarrage des travaux prévu en 2023)

5- L'observation des conditions locales d'accueil du jeune enfant

- Evolution du nombre de naissances par an
Source CNAF (IMAJE)

Au 31 Décembre	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de naissances	97	102	104	72	83	91	80

- Public potentiel avec enfants.

CAPPELLE-LA-GRANDE	2015	2016	2017	2018
Enfants CAF et MSA < 3 ans	290	292	291	273
Part des familles monoparentales CAF et MSA avec enfants < 3 ans	7,9 %	10,2 %	9,9 %	9,2 %
Taux de familles CAF avec enfants < 3 ans dont tous les parents travaillent	49,6 %	49,4 %	45,8 %	51,8 %
Enfants < 3 ans gardés par une assistante maternelle	95	92	94	92
Taux de scolarisation des enfants de 2 ans Caf et msa	NS	56 %	46,3 %	33,7 %

➤ Les données quantitatives du R.P.E

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre assistantes maternelles Liste du Département	74	71	69	66	68	59
Nombre assistantes maternelles Liste du R.A.M	73	70	60	56	55	51

➤ Les données quantitatives du Multi-Accueil N.R

Année	Sept. 2017 à Déc. 2017	2018	2019	2020	2021	Janv. à Août 2022
Taux d'occupation réalisée	64,50 %	79,48 %	76,41 %	56,34 %	68,24 %	66,45 %
Taux de facturation	106,50 %	105,27 %	106,76 %	100,98 %	103 %	97 %
Nombre enfants réguliers	31	36	28	26	31	25
Nombre enfants occasionnels	24	85	87	65	68	52

B- LE PROJET SOCIAL

1- Les valeurs sociales

Profondément ancré dans la proximité, s'adaptant aux caractéristiques sociales, économiques et culturelles de l'environnement local, le projet d'établissement réalisé en partenariat avec la CAF du Nord et le Conseil départemental du Nord s'inscrit dans une démarche de développement durable. Il a pour ambition de représenter les orientations politiques petite enfance de la ville afin de répondre aux enjeux sociaux et aux valeurs de service public :

- L'égalité de traitement des familles, la laïcité, la neutralité ;
- Favoriser la mixité sociale en facilitant l'accès aux familles par un allègement de leurs contributions financières ;
- Mieux répondre à la diversification des besoins des familles due à la modification des rythmes de travail (temps partiel, besoins atypiques, situations d'urgence...) et aux évolutions du modèle familial et de la société (familles monoparentales, travail à temps partiel des femmes...) ;
- Favoriser l'accueil occasionnel et l'accueil en urgence pour faciliter la reprise d'un emploi pour les familles monoparentales (entretiens d'embauche par exemple)
- Développer les actions avec les partenaires culturels, sociaux, médicaux, travailler en collaboration avec le Pôle Solidarité de la ville.
- Permettre à certains parents de confier leur enfant de manière occasionnelle s'ils désirent une première expérience de vie en collectivité pour leur enfant ;
- Favoriser et renforcer le lien social par la création d'un Espace Petite Enfance réunissant les services petites enfance de la ville (Relais Petite Enfance, Lieu Accueil Enfants-parents et Multi-Accueil N.R) ;
- Accompagner, soutenir les familles dans leur fonction parentale et développer des actions de soutien à la parentalité.

La richesse de Cappelle-la-Grande, ce sont d'abord les femmes et les hommes qui y habitent. Il est important de permettre à chacun de s'épanouir, quel que soit son âge, son sexe, son origine ou ses revenus et de garantir à tous l'accès aux droits et le plein exercice de la citoyenneté.

Il y a, à Cappelle-la-Grande, une réelle volonté d'insertion et d'intégration des populations dans un projet global de mixité sociale.

Dans ce projet, la Petite enfance est un secteur clef :

- Parce qu'un enfant est un adulte en devenir et qu'il est important de le prendre en compte dès son plus jeune âge pour prévenir les difficultés ultérieures, en particulier lors de la petite enfance et pour l'affirmer comme une personne à part entière de la cité,
- Parce que l'accès à un mode d'accueil est indispensable pour les parents qui souhaitent reprendre une activité professionnelle et/ou une démarche de formation garantissant l'accès à des revenus réguliers,
- Parce que l'accès au marché du travail et à la formation est un facteur d'égalité homme/femme,
- Parce que les familles ont des compétences et qu'affirmer les parents dans celles-ci peut être le premier pas vers une reprise de l'estime de soi et vers une insertion/réinsertion sociale réussie.

2- L'axe central du projet : l'accueil

L'accueil, c'est la manière de recevoir quelqu'un, de se comporter avec lui quand on le reçoit ou quand il arrive. C'est permettre aux familles de s'installer, de cheminer ensemble, de prendre le temps de les écouter.

C'est donc le fil rouge de ce projet.

Accueillir un enfant et sa famille est beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît. Cette complexité est liée à celle du jeune enfant, à la séparation de l'enfant d'avec ses parents, à l'âge de sa grande dépendance à l'adulte et à celle de sa prise en charge par un adulte « étranger ».

Accueillir un enfant, c'est accueillir ses parents. La personne accueillante doit être apte à entendre ce que chacun vit, de tenir compte des difficultés de chacun et des demandes formulées.

On peut dire que l'essentiel des compétences professionnelles se trouve dans la capacité de s'adapter à l'autre, l'enfant et le parent, la capacité de répondre à la demande de l'autre de façon adaptée.

Accueillir, c'est également être disponible. Il ne peut y avoir de qualité d'accueil d'un enfant sans bonnes relations établies avec ses parents, sans relation de confiance. Le temps régulier des échanges entre professionnelles et parents devient le support de la confiance mutuelle et des bonnes relations qui s'en suivent entre adultes.

Pour l'enfant, il est important qu'il ait des repères qui le mettent en confiance et lui permettent de s'autonomiser : une période d'adaptation à son arrivée, un adulte de référence qu'il connaît, des locaux chaleureux et adaptés sont, entre autres les garants de la qualité et de la durée de l'accueil.

En conclusion, cette manière de penser « l'accueil » se veut dynamique et évolutive. Elle se repense chaque année, pour chaque service, voir pour chaque enfant pour s'adapter aux particularités individuelles et aux évolutions plus générales de la population de Cappelle-la-Grande.

Chaque année, afin d'enrichir et de varier les activités proposées aux enfants, l'espace petite enfance prend pour support un thème différent, déterminé par les équipes. Ce thème favorise l'investissement du personnel, qui fournit un important travail de réflexion mobilisant toute l'équipe.

Ce thème va servir de bases aux différentes activités proposées aux enfants et s'inspire de l'actualité, des saisons etc..., ouvrant ainsi les services de l'espace Petite sur l'extérieur et préparant l'enfant à accueillir la vie de la cité.

Dans l'Espace Petite Enfance, le personnel des trois services (RPE, LAEP, Multi-Accueil) sont les garantes de la qualité de cet accueil.

3- La place des parents : de l'accueil au partenariat

Une réflexion est menée par l'équipe qui travaille sur les modalités d'accueil et d'accompagnement des familles. La prise en compte de celles-ci se veut globale dans le respect de leurs particularités et de leurs individualités.

Il est mis à leur disposition tous les outils leur permettant de s'impliquer en toute connaissance de cause dans ce temps d'accueil de leur enfant.

Intégrer les parents en tant que partenaire c'est : « lui permettre qu'ils ne soient plus étrangers à la structure, qu'ils s'y assimilent » définition du Larousse.

➤ Dans le quotidien

L'une de nos missions est de, faire de l'Espace Petite Enfance, un lieu de confiance. Un lieu où les familles se sentent à l'aise et prennent le temps d'échanger avec l'équipe.

Nous n'hésitons pas à demander l'avis ou des idées aux parents au sujet de conférences ou d'actions à mettre en place.

Notre rôle est de :

- Créer une relation de confiance avec les familles afin que celles-ci se sentent pleinement intégrées.
- Les informer des projets mis en place et prenant en compte leur avis.
- Favoriser les échanges entre le parent et les professionnelles de l'Espace.
- Les informer de ce qui se passe au quotidien.

Pour cela l'équipe veille à :

- Faire entrer les familles au sein des différents espaces afin qu'ils participent pleinement à la vie de la structure lorsque leur enfant est déposé.
- Convier les familles à participer aux sorties organisées par la structure.
- Afficher le planning d'ateliers de la semaine.
- Faire des transmissions personnalisées pour chaque enfant.
- Permettre aux parents d'appeler en cours de journée pour savoir comment cela se passe pour leur enfant.

➤ Lors des temps forts

Les parents sont accueillis au quotidien au sein de nos locaux. Mais l'Espace propose aussi des temps forts qui permettent de regrouper les trois services, vivre un moment différent avec les familles et créer des liens.

Ce sont effectivement des temps festifs durant lesquels l'équipe est disponible de manière différente.

➤ Les conférences à destination des parents

Tout au long de l'année, la structure propose des conférences sur des thèmes divers. Les thèmes sont sélectionnés en fonction des observations faites par l'équipe et/ou les parents.

Ils peuvent répondre également à des questionnements ou des demandes de parents sur les sujets ou difficultés de la Petite Enfance. Les familles peuvent y

participer librement et gratuitement.

Selon le sujet, l'équipe sélectionne le professionnel le plus à même à répondre au thème proposé (psychologue, pédagogue, coach parental, orthophoniste...) tout en entrant en interactions avec les participants.

Si cela est possible, l'équipe se propose de garder les enfants le temps de la conférence afin que le parent puisse en bénéficier sans être « gêné » par un souci de garde.

3- Les conditions matérielles et humaines

Une **entrée principale commune** pour les trois services a été réalisée de l'autre côté de l'école afin de permettre aux familles de ne pas passer par l'école pour y accéder. L'entrée se fait à proximité du parking du PLUS.

L'entrée est sécurisée avec la mise en place d'une sonnerie pour y entrer.

L'**espace d'accueil** est assez spacieux pour y aménager des meubles vestiaires pour les enfants, un coin change. Des tableaux d'affichage sont à la disposition des familles pour les informer du règlement de fonctionnement, des temps forts etc...

De l'accueil, les familles et les enfants peuvent se diriger vers les locaux du multi-accueil ou de l'autre côté pour s'informer auprès du relais.

Les locaux du multi-accueil sont composés d'un couloir qui permet d'accéder au bureau de la responsable du multi, d'un dortoir. En face du dortoir, les enfants peuvent s'éveiller dans la salle de motricité et de jeux. En face du bureau, il y a un wc pour personnes à mobilité réduite ainsi qu'une toilette pour l'équipe. Enfin, le lieu dispose d'un local dédié au personnel (vestiaires) et d'un local pour langer les bébés.

De l'autre côté de l'espace d'accueil, les professionnelles disposent d'une cuisine permettant de réchauffer les plats apportés par la société de restauration API ; Une sortie des déchets est prévue afin d'éviter que les déchets passent par l'espace d'accueil.

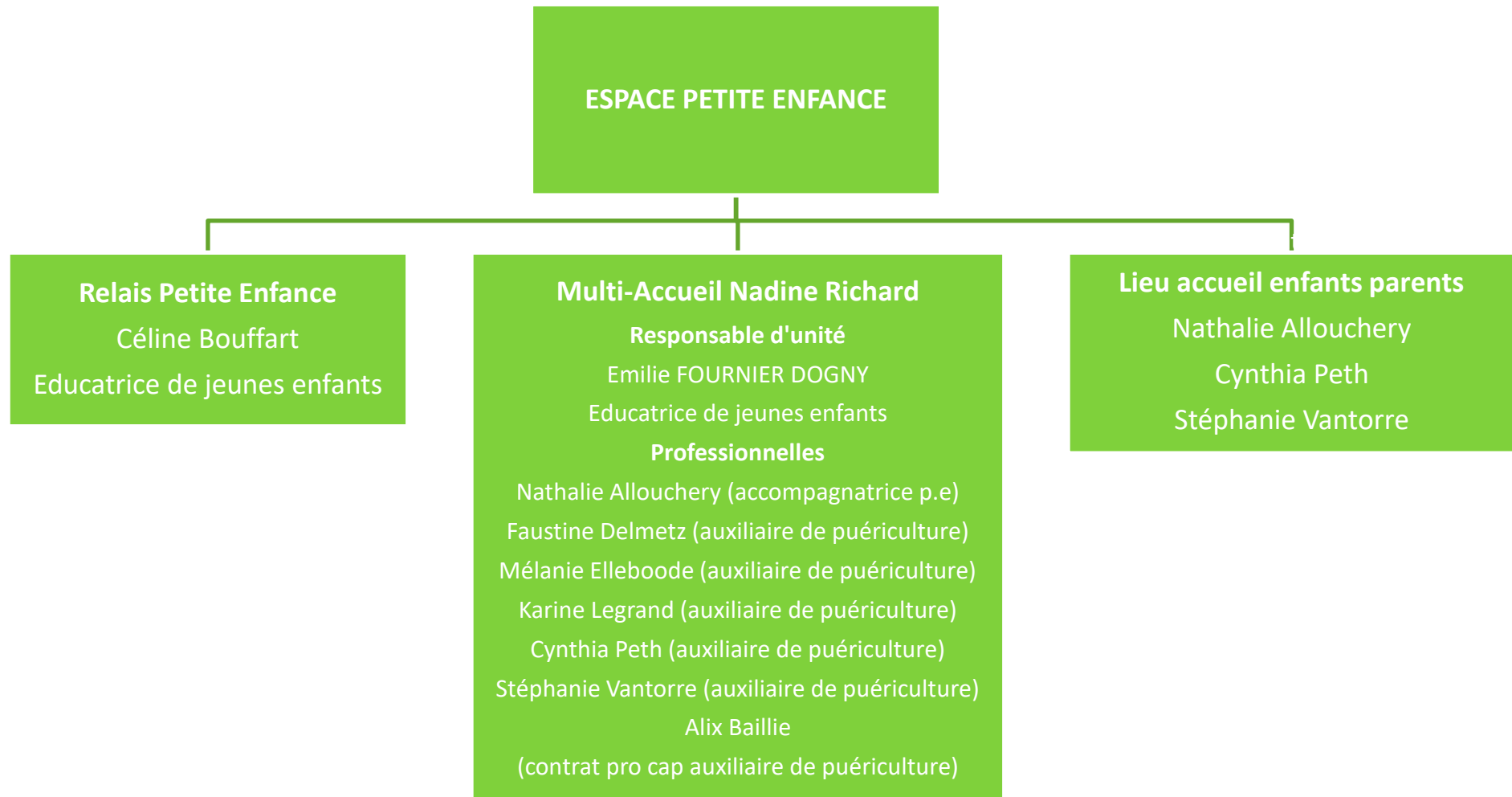
Le local annexé à la cuisine est la salle de restauration-espace détente. Les enfants peuvent s'y restaurer et du mobilier est prévu pour les accueillir au mieux (siège pour bébé, petites table, sièges ergonomiques pour les professionnels...).

En face, un couloir permet d'accéder à la salle du relais assistantes maternelles/Lieu Accueil enfants-parents de 59,95 m² et d'un bureau pour accueillir les familles en toute confidentialité.

Le local réserve permet aux professionnels d'y déposer les produits ménagers, du matériel de nettoyage.

Les enfants ont accès à un espace jardinage du côté de l'entrée principale et d'un espace jeux extérieurs sécurisés par des barrières de l'autre côté (vélos, structure).

Organigramme



C- L'ESPACE PETITE ENFANCE

1- Présentation générale

L'Espace petite enfance regroupe le Relais Petite Enfance « Les p'tits Caps », le Lieu Accueil Enfants Parents « La petite escale » et le Multi-Accueil Nadine Richard. Lieu d'information et lieu de vie, il permet dans un lieu unique de centraliser les demandes des familles pour un mode de garde individuel ou collectif.

Nature juridique de la structure : gestionnaire public, commune de Cappelle-la-Grande.

Représenté par : M. Julien GOKEL, Maire de Cappelle-la-Grande.

Adresse : MAIRIE
2 rue de la mairie
B.P : 40009
59 180 CAPPELLE-LA-GRANDE

Nom de la structure : ESPACE PETITE ENFANCE

Adresse : 2, Rue Hooghe Porte
B.P 40 009
59 180 CAPPELLE-LA-GRANDE

Téléphone : 03/28/21/71/19.

2- Le Relais Petite Enfance « les p'tits caps »

Créé le 1^{er} Février 2008 afin de répondre aux besoins d'informations des familles et des assistantes maternelles du territoire, ce service est devenu au fil des années, un service incontournable pour les professionnels de l'accueil à domicile et pour les parents qui souhaitent en employer une.

Suite à la signature de la convention territoriale globale, le relais petite enfance « les p'tits cap » est devenu intercommunal. Les familles ainsi que les professionnelles d'Armbouts-Cappel ont la possibilité d'interpeller le RPE de Cappelle-la-Grande depuis janvier 2022. A compter de septembre 2022, l'animatrice proposera des ateliers d'éveil à la médiathèque de cette commune.

➤ **Son fonctionnement**

Dans l'objectif d'accompagner le développement et l'amélioration qualitative de ce mode d'accueil, la CNAF a initié en 1989, la création de relais assistantes maternelles. Ces relais s'inscrivent en complément de missions d'agrément, de suivi, et de formation des assistantes maternelles qui incombent par voie légale au Conseil Départemental. Aujourd'hui, leurs missions se structurent autour des deux axes prioritaires suivants :

- ✓ **Lieu de rencontres et d'animation où les professionnels de l'accueil à domicile, enfants et parents se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux,**
- ✓ **Lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents qui souhaitent employer une assistante maternelle, pour les professionnels ou les candidats à l'agrément.**

➤ **Les horaires d'ouverture au public**

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
8h30/12h15 Permanence téléphonique	9h00/12h30 Permanence sans RDV	8h30/12h30 Permanence sans RDV	8h30/12h30 Animation d'éveil de 9h à 11h
	13h15/18h45 Accueil sur RDV	13h15/18h00 Permanence téléphonique	13h15/16h45 Accueil sur RDV

Il propose également des animations d'éveil dans la ville, à destination des professionnelles accompagnées des enfants chaque vendredi pendant la période scolaire et des temps forts tout au long de l'année, ouverts aux familles et aux assistantes maternelles.

3- Le Lieu Accueil Enfants Parents « La petite escale »

La municipalité a créé le L.A.E.P en janvier 2013 afin de répondre aux questionnements des parents et leur permettre de jouer librement avec leur(s) enfant(s) dans un espace collectif.

➤ **Son fonctionnement**

Le lieu est ouvert depuis 2021, **chaque mardi de 9H00 à 11H00 pendant la période scolaire**. Deux accueillantes sont présentes pour les familles.

Le lieu d'accueil enfants-parents de Cappelle-la-Grande s'inspire de l'idée originale de la Maison Verte de Françoise Dolto qui est un lieu d'accueil et d'écoute des tout-petits, accompagnés par son parent.

C'est un lieu de parole et d'écoute où les enfants âgés de 10 semaines à 6 ans, s'expriment par leurs comportements, leurs attitudes, la parole. Son accès gratuit est anonyme. Seul le prénom et l'âge de l'enfant est demandé ainsi que le lien avec l'adulte accompagnant.

4- Le Multi-Accueil Nadine Richard

Le multi-accueil est un établissement assurant l'accueil d'enfants âgés de 10 semaines à 4 ans révolus. Cette structure propose des places d'accueil régulières, occasionnelles et une place en urgence.

➤ Horaires d'ouverture

Le multi-accueil N.R est ouvert de 7h30 à 18h30 soit une amplitude journalière de 11 heures par jour.

➤ Capacité d'accueil

HORAIRES	7h30/8H00	8H00/9H00	9H00/11H30	11H30/13H30	13H30/17H00	17H00/18H00	18H00/18H30
Nombre de places	6	15	24	18	24	12	4

L'accueil en surnombre ne peut dépasser 115% du nombre de places d'accueil.

Les périodes de fermeture : fermeture estivale pendant 3 semaines (dernière semaine de juillet et deux premières semaines Août), une semaine de vacances en avril et une semaine à Noël. Les parents sont informés en début d'année civile.

Les familles peuvent inscrire leurs enfants de manière occasionnelle entre 9 h et 11h30 ou entre 13h30 et 17h.

➤ Son fonctionnement

La structure propose trois types d'accueil :

- ✓ **L'accueil occasionnel** : la réservation se fait à la demi-heure horloge entre 9h et 11h30 et de 13h30 à 17h chaque matin et après 17h.
- ✓ **L'accueil régulier** : sous réserve de l'accord de la commission d'attribution des places au multi-accueil.

Les parents remplissent une demande de pré-inscription et leur demande est étudiée en commission en Avril et en octobre. Un contrat d'accueil est alors établi entre la structure et la famille.

Lorsqu'il n'y a pas de place disponible, si les familles le souhaitent, elles sont alors invitées à renvoyer une demande de renouvellement. Cette démarche permet l'étude du dossier durant 6 mois et à la famille d'être contactée en cas de possibilité d'accueil.

✓ **L'accueil en urgence** : la structure dispose de 2 places d'urgence.

La place d'urgence est octroyée en fonction de la situation de la famille et a une durée limitée à 1 mois.

Conventionnée par la C.A.F du Nord, la structure fournit les couches, les repas, le jus de fruit du matin et le goûter sans supplément au tarif horaire.

Les repas sont préparés par **Croc la vie**, entreprise des Hauts de France, locale qui cuisine et livre des **repas frais et 100% Bio**.

La municipalité a le souhait de s'inscrire dans une démarche de développement durable. A ce titre, Croc la vie s'alimente pour sa cuisine d'ingrédients provenant le plus possible de producteurs de la région.

Contrôlé par ECOCERT en cuisine, la ville fournit aux enfants des repas BIO, SAINS, LOCAUX. L'entreprise s'engage dans l'écologie et fait des choix stratégiques dans les matériaux, les transports, la cuisine et les bureaux.

Le tarif horaire des familles est calculé à partir des ressources mensuelles N-2 de l'année d'inscription et en fonction du nombre d'enfants à charge.

Une majoration de 50 % est appliquée pour les familles extérieures.

Le tarif horaire est calculée en fonction des ressources N-2 et du nombre d'enfants à charge.

➤ **L'équipe petite enfance**

Elle est composée :

- D'une responsable, Educatrice de Jeunes enfants, licenciée en Sociologie ;
- De cinq auxiliaires de puéricultrice ;
- Un agent polyvalent ;
- Une stagiaire en contrat professionnel d'auxiliaire de puériculture.

L'équipe est amenée à se réunir une fois par mois, en dehors des horaires d'ouverture afin de travailler sur le projet pédagogique. Elle réalise trois fois par an une séance d'analyse de pratiques (supervisions) avec une psychothérapeute, Christine PROTIN.

➤ **Le référent santé et accueil inclusif**

Médecin possédant une spécialisation et de l'expérience en matière de santé du jeune enfant, intervient afin d'informer, sensibiliser, conseiller la direction et l'équipe en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation d'handicap ou atteints de maladie chroniques.

➤ **Les responsabilités de la responsable.**

La direction est garante du projet éducatif et social. Elle est également garante du projet d'accueil et de la santé physique et mentale des enfants.

Elle a pour missions principales :

- La gestion du personnel ;
- La gestion administrative et financière de l'établissement ;
- L'accueil des familles lors des entretiens avec les parents (élaboration avec la famille du contrat d'accueil, communication auprès des familles du règlement de fonctionnement et du projet d'établissement, facturation et encaissement...) ;

Impulsant la dynamique de l'équipe encadrante en concertation avec celle-ci, elle élabore conjointement avec l'équipe, le projet éducatif et pédagogique.

D- PROJET EDUCATIF

1- Les valeurs éducatives

À la fois réflexion et action, toujours évolutif, il organise des réponses de terrain aux demandes exprimées... ou implicites : permettre à l'enfant de vivre sa singularité dans un monde collectif et social, considérer les parents comme les premiers éducateurs sont les maillons indispensables sans le concours desquels aucune politique de la petite enfance n'a de sens.

Le multi-accueil a pour ambition d'assurer un accueil de qualité des familles et des enfants en se fixant deux axes éducatifs prioritaires :

L'équipe pluridisciplinaire de l'équipe se fixe pour objectifs :



Assurer le bien-être de l'enfant en respectant les besoins physiologiques et psychologiques

L'enfant peut être accueilli dès ses 10 semaines au sein du Multi Accueil ou chez une assistante maternelle.

Le respect du bien-être de l'enfant participe activement à l'esprit de bienveillance que l'équipe met en place quotidiennement.

L'enfant a différents besoins. Certains besoins sont des besoins physiologiques et vitaux : le sommeil, le change et le repas. Et d'autres besoins sont liés à son développement psycho affectif : le besoin de sécurité affective, la relation de confiance et le besoin d'avoir un cadre sécurisant. Le dernier type de besoin d'un enfant dans cette tranche d'âge est le besoin psychomoteur par l'importance de la place du jeu et le plaisir à s'éveiller.

✓ **Ses besoins physiologiques et psychologiques**

Lors du sommeil

Dormir est un besoin vital et il est essentiel chez le jeune enfant car il est réparateur, autant que constructeur.

Notre rôle est de :

- Respecter l'individualité dans le collectif.
- Savoir reconnaître les signes de fatigue. L'enfant est couché en fonction de ses besoins.
- Accompagner le sommeil de manière sécurisante en créant des repères.

Comment ?

- Avoir une observation attentive afin de coucher l'enfant au bon moment.
- Proposer une présence physique et rassurante lors de l'endormissement, si l'enfant en a besoin.
- Créer une continuité de soins, la personne qui accueille l'enfant et celle qui lui proposera le temps de sommeil du matin (pour les bébés).
- Donner des repères à l'enfant en lui installant son lit toujours à la même place.
- Lui proposer un couchage adapté à ses capacités, en concertation avec la famille.
- Mettre en place une fiche de surveillance du dortoir toutes les 15 min afin de garantir une surveillance optimale.

Lors du change

L'acquisition de la propreté est un élément essentiel du bien-être et de l'autonomie du jeune enfant. Cette dernière est amenée dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise des sphincters) et psychologique (l'enfant doit être prêt).

Notre rôle est de

- Proposer un moment privilégié ;
- Communiquer avec l'enfant durant le change ;
- Proposer progressivement un début d'autonomie à l'enfant ;
- Rassurer l'enfant durant ce moment intime ;
- Aborder le schéma corporel progressivement ;
- Respecter l'intimité de l'enfant.

Comment ?

- Prendre le temps de verbaliser les différentes actions et d'échanger avec l'enfant ;
- Pratiquer le change dans un lieu spécifique en respectant l'intimité de l'enfant ;
- Adapter le change en fonction de l'âge et des capacités de l'enfant, en concertation avec les familles. L'enfant qui grandit peut-être changé debout en

participant à son déshabillage, par exemple ;

- Communiquer en équipe, afin que chaque membre fonctionne de la même façon avec un enfant qui est, par exemple, en cours d'acquisition de propreté sphinctérienne ;
- Mettre en place une fiche de transmission à destination de l'équipe pour pouvoir échanger avec les parents ;

Lors du repas

Manger est une fonction biologique et répond à trois impératifs : se nourrir, se socialiser et se faire plaisir.

C'est un moment privilégié entre l'enfant et les professionnelles mais aussi entre enfants qui apprécient ce moment passé ensemble.

Notre rôle est de :

- Favoriser le plaisir de manger ;
- Adapter les repas en fonction de l'âge et des capacités de l'enfant ;
- Observer l'enfant afin d'adapter le moment du repas et la texture du repas ;
- Proposer des repas équilibrés ;
- Favoriser l'autonomie de l'enfant en le laissant manger seul si l'enfant le souhaite ;
- Partager nos observations avec les parents.

Comment ?

- Proposer les biberons aux bébés en fonction de leur demande ;
- Donner les biberons dans les bras ;
- Proposer un siège adapté à l'âge et aux capacités des enfants ;
- Profiter de ce moment pour discuter avec les enfants ;
- Amener les enfants à rester calme et poser, en demandant à un seul membre de l'équipe de se déplacer pour amener les repas et débarrasser ;
- Aider l'enfant à se repérer dans le temps en lui proposant une chanson qui amène le repas ;
- Demander à l'enfant de se nettoyer seul le visage et les mains à la fin du repas ;
- Entendre et respecter le goût de l'enfant, s'il refuse certains aliments.
- L'équipe met en place le repas plateau, c'est à dire que dès le début du repas, l'enfant a les différents éléments devant lui (entrée, plat, dessert). L'enfant choisit de manger dans le sens qui le souhaite et peut revenir d'un aliment vers un autre à tout moment.

✓ *Les besoins psycho affectifs*

C'est le fait de proposer à l'enfant un lieu psychologiquement stable et serein. De cette manière, il pourra s'épanouir et grandir. C'est permettre à l'enfant d'exister et de se sentir accepté par l'attention et le regard bienveillant que l'on porte sur lui

Notre rôle pour favoriser la sécurité affective :

- Mettre en place une séparation en douceur entre l'enfant et sa famille.
- Proposer un lieu de vie agréable et rassurant à l'enfant.
- Être présent physiquement et psychologiquement auprès des enfants et des familles.

Comment ?

- Être à la hauteur des enfants, en étant assise au sol dans différents coins jeux de l'espace ;
- Être attentive et observer chaque enfant ;
- Porter un regard bienveillant sur l'enfant en le félicitant ou en verbalisant diverses actions ;
- Décloisonner le groupe afin de rester dans un environnement serein tout en respectant les besoins de chaque enfant ;
- Proposer une adaptation qui convient à l'enfant et sa famille. Le temps d'adaptation diffère d'un enfant à l'autre en fonction de son vécu mais également de la capacité de la famille à se séparer de l'enfant.

✓ *Le cadre sécurisant : l'importance des repères dans la vie de l'enfant*

L'une des missions principales de l'Espace Petite Enfance est de créer un cadre sécurisant pour l'enfant.

Pour permettre à l'enfant de devenir autonome, l'aider à se repérer dans l'espace mais aussi dans le temps, l'équipe crée un cadre sécurisant.

Comment ?

- L'enfant possède son étiquette personnalisée qu'il pourra coller au casier dans l'entrée pour y ranger ses affaires personnelles, les mêmes étiquettes sont placées dans différents lieux de l'Espace Petite Enfance (salle de change pour ranger ses affaires ou sur son lit pour le repérer).
- Mise en place d'une journée type avec des repères dans la demi-journée (le temps comptines lors du rassemblement du matin ouvre la prise de la collation et le début des ateliers, il en est de même pour la fin de matinée qui se clôture par quelques chansons avant le repas ou départ pour certains), de la même façon l'après-midi est rythmée par des temps d'ateliers et de rassemblements.
- Un fonctionnement uniforme et cohérent de la part de l'ensemble de l'équipe ;
- Un aménagement sécurisant qui permet une exploration en toute liberté ;
- L'importance de l'instauration de limites apportées à l'enfant, c'est essentiel pour lui procurer un sentiment de sécurité et de protection. Pour cela, elles doivent être adaptées, expliquées et appliquées de manière cohérente.
- Rassurer l'enfant par la présence, le regard, les paroles.

Les réunions d'équipe mensuelles permettent à l'équipe d'échanger et de réajuster leurs actions.

✓ Les besoins psychomoteurs

L'importance du jeu

Le jeu est essentiel au bon développement de l'enfant, l'enfant va mettre en œuvre des compétences différentes selon le jeu choisi. Celui-ci lui permettra de faire des découvertes, comprendre le fonctionnement des objets ou certaines situations vécues, s'exprimer, développer sa motricité fine et globale et structurer sa personnalité.

Il existe différents types de jeux qui évoluent en fonction de l'âge de l'enfant : le jeu sensoriel et moteur, le jeu symbolique, les activités motrices (jeux d'exercices), les jeux d'assemblage.

En fonction des types de jeux, les objectifs diffèrent. Cependant il est important pour l'enfant d'avoir accès aux différentes sortes.

Le jeu sensoriel et moteur auront pour fonction d'éveiller les sens. Ils ont une place très importante chez les enfants de 0 à 2 ans qui sont, selon Piaget dans un stade sensori moteur. Il découvre le monde à travers leur bouche et leurs sens en général.

Le jeu symbolique est très présent chez l'enfant de 2-3 ans, c'est la mallette de docteur, le camion de pompier, le bricolage, la dinette, le déguisement. En passant par l'imitation, l'enfant interagit avec son environnement et cela lui permet de comprendre et intégrer certaines situations de la vie quotidienne.

Le jeu moteur et d'exercice est très présent quel que soit l'âge mais de manière différente. L'enfant a besoin de bouger de se mouvoir. Ce type de jeu permet de travailler l'équilibre et affiner ses déplacements et mouvements

Les jeux d'assemblage permettent à l'enfant de développer la motricité fine et d'apprendre à construire et détruire, cela favorise l'imaginaire.

Chez l'enfant de moins de trois ans, le temps de concentration sur un jeu est relativement court. Il ne faut pas hésiter à varier régulièrement

Dans ces différents types de jeu, le rôle de l'équipe est de :

- Proposer des jeux adaptés à l'âge et aux compétences des enfants.
- Laisser le temps et le choix à l'enfant d'aller vers le jeu qu'il souhaite et favoriser son autonomie.
- Accompagner l'enfant dans son jeu sans s'imposer.
- Assurer la sécurité affective de l'enfant pendant les temps de jeux.

Pour cela l'équipe veille :

- Laisser plusieurs choix de jeux à l'enfant.
- Être à la hauteur de l'enfant et rester assis pendant les temps de jeux libres.
- Ne pas trop intervenir dans le jeu sauf à la demande de l'enfant.
- Prendre le temps d'observer le jeu afin de pouvoir réajuster ou rebondir dans certaines situations.

Les ateliers spécifiques

Tout au long de l'année, l'équipe propose aux enfants des ateliers adaptés et/ou ludiques.

Certaines activités sont phares et reviennent quotidiennement. Cela permet un repère dans la semaine et une continuité dans la découverte.

Les ateliers sont l'occasion de prendre du temps en petits groupes et de pouvoir observer plus individuellement les enfants. C'est un moment riche d'échanges entre les enfants et les professionnelles, moment de discussion et d'interaction.

Les ateliers sont divers : cuisine, atelier créatif, atelier de langage, yoga bébé, langage des signes, motricité, atelier sensoriel, relaxation, transvasement ...

Cela favorise :

- Un moment de plaisir ;
- Le développement de la créativité
- L'éveil des sens
- Le développement du langage
- Le développement de la préhension en affinant les gestes progressivement

Pour cela l'équipe veille à :

- Etablir un planning en diversifiant les ateliers proposés.
- Proposer des ateliers en fonctions des compétences et envies des enfants.
- Réadapter l'atelier en fonction des observations.
- Prendre des petits groupes afin de favoriser l'individualité dans le collectif.

Les « pieds nus »

L'équipe accorde une importance toute particulière à ce que l'enfant soit « pieds-nus ».

Le fait de le laisser se mouvoir de cette façon permet à l'ensemble du pied d'avoir un contact avec le sol et d'assurer ses appuis afin de bien positionner ces derniers pour l'apprentissage de la marche.

Les « pieds nus » favorisent également une prise de conscience de l'ensemble du corps. En effet, nous avons environ 20000 terminaisons nerveuses dans ce membre. Celles-ci envoient des signaux au cerveau pour apprendre à l'enfant comment positionner son pied et équilibrer son poids pour avoir le bon équilibre. De plus, des spécialistes recommandent les « pieds nus » car, selon eux, plus les pieds sont libres plus ils se musclent.

L'équipe met en avant ce point pour aider l'enfant à :

- Avoir un meilleur équilibre.
- Avoir une meilleure adaptation c'est-à-dire plus de souplesse et moins de chutes.
- Être plus à l'aise dans son corps.
- Être plus stable pour explorer le monde (grimper, escalader...).

Pour cela l'équipe a pour rôle :

- D'informer les familles de notre méthode en leur expliquant les bienfaits.
- Intégrer les parents dans ce projet en les rendant participatifs. Ils enlèvent eux même les chaussettes de leur enfant.
- Les rassurer sur le fait que l'enfant n'est pas plus souvent malade car il est « pieds nus » au sein de l'Espace Petite Enfance.



Favoriser l'autonomie de l'enfant

Devenir autonome, c'est être capable d'intérioriser des règles, des limites et des interdits afin que l'enfant se réalise pleinement pour son devenir. En effet, cela sécurise l'enfant et lui permet de grandir. Il est important que ces limites soient définies de façon cohérente par l'ensemble des professionnelles.

Tout au long de la journée, l'autonomie de l'enfant est travaillée par l'équipe.

- Encouragement de l'enfant à faire seul tout en étant accompagné d'un regard et de paroles bienveillantes qui l'encourage dans sa démarche. Lors du repas, du lavage des mains, du déshabillage pour la sieste.
- Accompagnement des enfants dans la gestion de conflits entre eux, la professionnelle encourage l'enfant à manifester son mécontentement lors de conflit afin de l'amener progressivement à savoir prendre sa place en société.

✓ L'importance de la verbalisation dans le développement des enfants

La verbalisation, c'est expliquer à l'enfant ce qu'il se passe, c'est mettre des mots sur ses émotions mais c'est aussi reformuler ses interrogations, ses craintes. Les professionnelles cherchent à tout moment à mettre des mots sur ce que l'enfant vit et à encourager l'enfant à exprimer ce qu'il ressent. La verbalisation permet au jeune enfant d'avoir une représentation sécurisante, une explication sur les événements abstraits ou incompris.

L'enfant n'a pas besoin de parler pour ressentir certaines émotions.

En effet, l'enfant « absorbe » beaucoup nos ressentis, nos émotions... L'enfant est attentif aux expressions du visage de l'adulte qui l'entoure.

Notre rôle dans la communication avec les enfants :

- Apprendre à l'enfant qu'il peut et doit s'exprimer, communiquer.
- Aider l'enfant à comprendre ce qu'il se passe, lui expliquer.
- Eveiller la curiosité de l'enfant et lui posant des questions.
- Expliquer à l'enfant chaque moment de la journée, chaque changement d'espace et ce qu'il va se passer (exemple : « je vais changer ta couche ensuite tu iras dans ton lit pour te reposer ») ;
- Aider l'enfant à reformuler une émotion, un événement

- Expliquer à l'enfant qu'il est important de dire les choses
- Essayer d'être vigilante dans sa manière de poser des questions à l'enfant (tournure des phrases).
- Utiliser un ton adapté aux jeunes enfants ainsi que des phrases adaptées (pas de second degrés)
- Éviter d'utiliser la négation, des études ont montré que l'enfant ne comprend pas celle-ci de cette manière lorsqu'on lui dit « ne court pas ici » il entend « cours ici » ainsi il est conseillé d'utiliser des substituts positifs comme « marche »

✓ **L'Écoute des émotions de l'enfant**

Le jeune enfant apprivoise ses émotions progressivement.

Il est important de lui apprendre à exprimer ses émotions mais aussi de savoir l'aider à les gérer.

Pour cela, l'équipe propose :

- La verbalisation avec les enfants pour leur permettre de différencier certaines émotions qui pourraient se ressembler lorsque celles-ci sont largement exprimées (la colère et la tristesse).
- La mise en place d'un projet sur les émotions du jeune enfant, au quotidien (accompagner l'enfant dans son ressenti et lui proposer d'autres alternatives quand cela est possible).
- L'accompagnement des parents dans l'écoute des émotions de leur enfant. Certains parents sont assez déstabilisés face à l'expression des émotions très excessives chez leurs enfants.



Sensibiliser les enfants et les parents au développement durable

Les enjeux du développement durable sont au cœur des missions des acteurs de la petite enfance. La fragilité de la santé des jeunes enfants et la transmission des valeurs du développement durable à la génération future constituent des enjeux spécifiques, sur lesquels une dynamique au sein de l'espace petite enfance peut indéniablement influencer. Allant plus loin, la préoccupation environnementale impacte positivement la santé des jeunes enfants et se retrouve en filigrane au sein du multi-accueil Nadine Richard (consommation d'énergie, gestion des déchets, alimentation, utilisation de produits d'entretien, formation de l'équipe).

Le développement durable est envisagé à la fois comme un facteur d'amélioration de l'accueil de l'enfant et de sa famille et comme un facteur de performance de l'établissement.

Le multi-accueil Nadine Richard réalise des actions en ce sens :

- **En réduisant les déchets** : réutilisation du papier comme brouillon, des serviettes lavables sont utilisés pour le change.
- **En triant et en recyclant les déchets** : cartouches d'encre, containers de tri sélectif pour le personnel, usage de lingettes lavables.
- **La restauration** : privilégie l'achat de produits locaux et de saison, un aliment biologique dans les menus chaque jour, commande moins de repas que

d'enfants si besoin.

➤ **La gestion de la pluie** : récupérateur d'eau de pluie mis en place pour l'entretien du potager.

➤ **Au niveau de l'équipe de professionnelles**

1^{er} axe : la formation

L'adhésion des équipes professionnelles constitue un élément essentiel pour la réussite de la démarche de développement durable. L'équipe a été sensibilisée, informée, garantissant l'appropriation du projet.

2^{ème} axe : les pratiques

L'équipe sensibilise les enfants en créant un potager avec eux au cours de l'année et fait découvrir les légumes de saison. Le thème du recyclage et de la préservation de la nature et de la flore sont abordés par le biais de la littérature enfantine.

Elle utilise des matériaux de récupération pour les activités pédagogiques : création de jeux à partir de boîtes de lait, réutilisation de boîtes de mouchoirs...

Elle laisse la place à des initiatives personnelles des parents : récupération de matériels (tube carton pour les arbres de pluie par exemple).



Accompagner les familles au quotidien et dans leur fonction parentale

Dans l'histoire des structures Petite Enfance, la place des parents a évolué de manière considérable.

Depuis le **décret du 1^{er} Août 2000**, il nous est demandé d'accompagner le parent à part entière ainsi que d'accueillir toutes les familles. Celui-ci a pour objectif de valoriser la place des parents et de favoriser leur participation à la vie de l'établissement.

De même, depuis un certain nombre d'années, notre rôle envers les familles s'est modifié. En effet, les professionnelles de la Petite Enfance ont de plus en plus comme mission de soutenir la fonction parentale et les rassurer.

« On ne naît pas parents, on le devient au fur et à mesure.

✓ Lors de la période d'adaptation

Ce temps dépend de la faculté de chacun à se séparer. Il est propre à chaque famille et doit être respecté.

Notre rôle lors de cette étape :

➤ Instaurer un climat de confiance, de sécurité affective, qui favorise les échanges dans la relation triangulaire parents/enfants/professionnels.

- Faire connaissance avec l'enfant afin de pouvoir répondre de manière adaptée à ses besoins.
- Mettre en place l'adaptation en fonction des besoins de la famille et des capacités psychiques de l'enfant à se séparer.

Tout au long de l'accueil, la communication entre les membres de l'Espace Petite Enfance et les parents sera un point essentiel dans l'accueil de l'enfant.

Il est important pour l'équipe de communiquer sur les observations afin de pouvoir répondre de manière cohérente et adaptée au public accueilli.

Afin de favoriser une communication constructive, l'équipe doit :

- Prendre en compte l'histoire personnelle de chaque famille, lorsque celle-ci est connue. En effet, cela permet de réajuster notre manière d'aborder certains points ou temps d'échanges.
- Être présente psychologiquement et physiquement pour la famille. Nous pouvons proposer de recevoir les parents pour faire un bilan sur certains domaines s'ils en ressentent le besoin
- Créer des fiches de transmissions et d'observations afin de suivre le développement de l'enfant, celles-ci peuvent être rassurantes pour les familles ou être un outil de points d'alertes lorsque l'équipe observe certains retards. Cela permet de guider les parents vers le professionnel de santé qui correspond.
- Développer sa communication, cela peut être fait de façon informelle par oral lors des arrivées et des départs. Mais aussi de façon plus formelle par le biais de mails, courrier, sms.

✓ **La coéducation**

La définition du terme « coéducation » renvoie aux relations parents/professionnels relatives à l'éducation des enfants, et cela concerne les différents milieux extra-familiaux, tels que les crèches, l'école, les lieux éducatifs et thérapeutiques, les lieux d'accueil, etc.

Pour cela l'équipe veille à :

- Prendre le temps de discuter et d'accompagner les parents dans leurs doutes ou leurs questionnements
- Respecter, dans la mesure du possible, les demandes des parents en termes d'éducation, de valeurs.
- Considérer le parent comme le premier éducateur de son enfant

✓ **L'écoute attentive**

Devenir parents c'est se poser des questions aux différentes étapes de la vie de l'enfant. Mais c'est également découvrir et accepter qu'il n'y a pas de parents parfaits.

Devenir parent c'est aussi évoluer en même temps que son enfant.

Les professionnelles Petite Enfance jouent un rôle important dans cette construction et se retrouvent parfois confrontées à des parents qui se trouvent en difficultés, qui ne comprennent pas leur enfant ou pensent ne pas y arriver.



Ouvrir le multi-accueil aux parents, acteurs principaux du bien-être de leur enfant et aux partenaires culturels, médicaux.

Pour cela l'équipe veille à :

- Mettre en place des temps forts, des animations tout au long de l'année ;
- Mettre en place des conférences en fonction des sujets de préoccupations des parents ;
- Permettre l'intervention d'éducateurs de jeunes enfants, psychomotriciens extérieurs en accord avec le parent (CMP, IJA de Lille)

2- Les partenaires du secteur petite enfance

➤ L'intégration des dispositifs de la ville

Afin de mettre en application le projet éducatif et pédagogique, l'équipe petite enfance est amenée au quotidien à travailler avec d'autres services de la ville afin d'y intégrer les dispositifs proposés par la commune et les partenaires culturels du territoire.

Nous travaillons en partenariat avec des services proposés par notre collectivité.

✓ *L'école municipale des beaux-arts*

Le directeur de l'école des beaux-arts propose sur plusieurs séances, des découvertes de techniques aux enfants, aux assistantes maternelles et aux parents. Il s'inspire à chaque fois de productions d'artistes ou d'œuvres connues. Il adapte la technique à la Petite Enfance pour proposer la création de tableaux, de peinture...

Le public concerné prend plaisir à créer et à façonner, le rendu est visible et sympathique.

L'objectif de cette action est de découvrir l'art de différentes manières et de façon ludique.

A la fin des séances, un vernissage est proposé afin que l'ensemble du public accueilli puisse profiter de ses créations et féliciter les participants.

✓ *La bibliothèque municipale*

La lecture, c'est un moment de partage qui favorise le développement du langage, l'élargissement du vocabulaire et l'écoute attentive.

Des actions sont menées au sein de la bibliothèque environ une fois par mois.

Elles sont destinées au Relais d'Assistants Maternelles et les enfants du Multi Accueil.

Le Multi Accueil s'y rend également avec les enfants pour venir lire des livres ou en emprunter pour l'Espace.

Cela permet de donner goût aux livres dès le plus âge et de faire découvrir la richesse de bibliothèque locale et le fait qu'elle soit adaptée aux tout petits.

➤ **Les relations avec les partenaires du territoire**

Les partenaires sont importants et inhérents dans la vie d'une structure Petite Enfance. Ils nous accompagnent de façon différente en nous soutenant dans certains accueils spécifiques et ils nous accompagnent également dans la création de divers projets et/ou nous soutiennent financièrement.

✓ **Le département et la Caisse d'allocations familiales du Nord**

La loi de 2005 stipule : *Les établissements et les services d'accueil non permanent d'enfants veillent à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation. **Ils concourent à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique qu'ils accueillent.***

Dans ce sens, il nous semble important dans nos missions d'aider ses familles en détresse sociale.

Pour cela, nous pouvons avoir l'aide du médecin référent de la structure afin d'établir un Projet Accueil Individualisé en triade (médecin de la structure, famille et municipalité).

L'enfant est suivi dans des centres spécialisés comme le Centre Médical et Psychologique (CMP) ou le Centre Action Médico-Social Précoce (CAMPS) ou Institut de Jeunes Aveugles et déficients visuels (IJA). Ces structures proposent parfois d'intervenir au sein de nos locaux pour des séances d'observations, de travail ou de concertation en équipe.

Cela permet d'avoir un rôle de soutien et d'accompagnement auprès des professionnelles spécialisées mais aussi des familles.

En effet, le Conseil Départemental régit l'ouverture de notre structure, les modalités de l'accueil, les prestations proposées, les capacités d'accueil, l'âge des enfants accueillis, les conditions de fonctionnement, les effectifs et les qualifications du personnels.

Il est également responsable de l'agrément des Assistantes Maternelles qui fréquentent l'Espace. Ils doivent avoir un rôle de conseil et de soutien.

Le Conseil Départemental peut également nous demander d'accueillir des enfants dont la situation familiale ou sociale est compliquée à un moment donné. Cela donne l'occasion de renforcer le lien afin de pouvoir échanger avec la Protection Maternelle et Infantile du secteur.

La Caisse d'Allocations Familiales contribue au fonctionnement de l'Espace par un soutien financier. Depuis 2002, la structure Petite Enfance détermine la participation familiale à l'aide de la Prestation de Service Unique. Le tarif des Familles est calculé en fonction des ressources des parents et du nombre d'enfants à charge.

Grâce à ce dispositif, la Caf favorise la mixité sociale en permettant un mode de garde adapté aux besoins de tous.

✓ **Les écoles formant les professionnels de demain**

L'accueil des stagiaires est un point non négligeable dans notre travail au quotidien.

Afin que la formation se passe dans de bonnes conditions, nous essayons au maximum d'accueillir les stagiaires de manière individuelle. Cela nous semble plus facile pour que le stagiaire réussisse à trouver sa place.

Lors de son arrivée, nous lui proposons un temps privilégié pour :

- Lire ensemble la charte des stagiaires, faite en équipe. Cette dernière définit nos attentes envers l'élève ;
- Visiter la structure et présenter l'équipe ;
- Répondre aux questions concernant le règlement de fonctionnement et le projet éducatif ;
- Expliquer le déroulement du stage et l'importance d'un temps d'observation ;
- Fixer les objectifs de stage de l'étudiant avec son référent terrain.

Durant le stage, il nous semble primordial de proposer régulièrement des bilans. Cela permet au stagiaire, de réajuster ou approfondir certains points ou comportements et d'avancer de manière constructive dans sa formation.

Enfin lors de la fin du stage, le bilan est fait en concertation avec l'équipe puis présenté et expliqué au stagiaire.

✓ **Les partenaires associatifs et culturels**

Les Intervenants

Chaque année, nous faisons appel à des intervenants extérieurs pour des ateliers spécifiques.

En effet, des interventions de différentes natures sont proposés pour un ou l'ensemble des services de l'Espace.

Nous avons la visite de ACHACHA (éveil musical), des ateliers massages dans le cadre du LAEP et RAM, Happy kids lors de la journée des assistantes maternelles, KAIDINA (groupe de percussions africaines), un boulanger pour la semaine du Pain (création de brioches)

Ces différents moments permettent au public accueilli de s'évader et découvrir de nouvelles approches possibles auprès des enfants.

Les sorties

De plus en plus de lieux culturels s'adaptent à la Petite Enfance. Il est vrai que pendant longtemps, le jeune enfant n'était pas considéré comme un être humain à instruire, les « croyances » pensaient à le protéger mais non à le former à la culture. Avec l'évolution des neuro sciences et des découvertes sur le développement de l'enfant les domaines se réadaptent et tentent de faire entrer les enfants dès le plus jeune âge dans ces endroits importants pour s'ouvrir l'esprit.

Des partenariats sont mis en place : le PLUS, le musée portuaire, Gamm Vert (ateliers dégustation, découverte des animaux) etc....

Lors de ces sorties, le parent est invité à se joindre à l'équipe s'il est disponible et le souhaite afin de vivre un moment privilégié avec son enfant.

3- Les outils d'évaluation du projet.

Pourquoi ?

Le projet de l'espace petite enfance se veut évolutif en fonction de l'évolution des besoins des familles sur le territoire.

Pour cela, il faut être attentif aux indicateurs extérieurs, mais aussi pouvoir évaluer le service rendu, son fonctionnement, ses points faibles et ses points forts, savoir quelles actions doivent perdurer ou être créées.

Que peut-on évaluer ?

- La qualité de l'accueil proposé à l'enfant et à sa famille (Le projet éducatif et pédagogique) ;
- L'investissement des familles lors des temps forts proposés et sorties ;
- La réponse quantitative face à la demande (le nombre de places modulées dans l'agrément est-il adapté ?) ;
- Le coût du service rendu ;
- La dynamique de l'équipe.

Comment ?

En relevant des indicateurs chiffrés et en les recoupant : nombre de places, nombre d'enfants en liste d'attente, nombre d'admissions, nombre de places refusées par les parents...

- Taux d'occupation réalisé annuel, taux de facturation ;
- Nombre de demandes de modifications de contrat ;
- Absentéisme du personnel ;
- Nombre de participants aux différentes actions et réunions proposées ;
- Montant des dépenses et des recettes globales de l'année ;
- Nombre d'enfants inscrits en régulier et en occasionnel pendant l'année.

Les instances pour évaluer le projet

Trois instances se réunissent chaque année afin d'évaluer les actions du multi-accueil Nadine Richard et les autres services petite enfance (Ram et Laep) :

- **Le comité technique** réunissant trois fois/an, les techniciens de la ville et les partenaires (réfèrent CAF, puéricultrice du secteur, responsable petite enfance, directeur de Pôle, référents des services) ;
- **Le comité de pilotage** réunissant une fois par an, les décideurs du projet (élus, cadre territorial Caf et/ou réfèrent, médecin Pmi, Directeur général des Services, directeur de Pôle, responsable petite enfance) ;

➤ La commission petite enfance réunissant trois par an, le président de la commission petite enfance, les élus, les techniciens (directeur de Pôle, responsable multi-accueil, référent relais petite enfance). Elle formule son avis sur les orientations et actions petite enfance, approuve les dépenses, les dates de fermeture....

➤ **La commission d'attribution des places** réunissant plusieurs fois par an les membres élus, le directeur de Pôle, la responsable petite enfance et les référents des services. Elle détermine les places régulières accordées aux familles en fonctions des critères (situation sociale, professionnelle, handicap de l'enfant etc...). Elle évalue les actions proposées par l'équipe petite enfance tout au long de l'année afin de s'assurer de leurs cohérences par rapport à la politique petite enfance menée.